

Différentes suggestions sont faites relativement aux places réservées pour les Membres du C.I.O. dans les divers stades, à la tenue pour les cérémonies officielles, à la possibilité de ne pas jouer aussi longuement chaque hymne national lors des cérémonies protocolaires.

Le **Président** félicite S.E. le Dr. Lewald, S.A. le Duc de Mecklenburg et le Dr. Karl Ritter von Halt de l'admirable organisation matérielle des Jeux et surtout d'avoir su faire pénétrer dans toutes les couches de la population allemande un tel enthousiasme et une si parfaite compréhension de l'idéal olympique.

Prix Nobel :

M. Fearnley met ses collègues au courant de l'effort fait pour soutenir la candidature du Baron Pierre de Coubertin. Le **Président** donne lecture de la lettre qui a été adressée au Comité du Prix Nobel pour la Paix. au nom des 49 membres ayant pris part à la session.

Le **Comte de Penha-Garcia** propose de son côté que les membres s'efforcent de faire appuyer la candidature du Baron de Coubertin par des personnes étrangères au sport, celle-ci étant spécialement qualifiée pour attirer l'attention du Comité du Prix Nobel sur le côté moral de l'œuvre de notre Fondateur.

Le **Président** a prié les membres du C.I.O. de faire parvenir à chaque Comité Olympique National la circulaire du Dr. Messerli, relative au Fonds Pierre de Coubertin, créé par le C.I.O. sur le modèle de ce qui fut fait dernièrement par les boy-scouts à l'égard de leur chef Baden-Powell, afin d'en présenter au Baron Pierre de Coubertin le produit constituant le montant d'un Fonds portant son nom et qui mis à sa disposition à l'occasion du Cinquantième Anniversaire de son activité pour la réforme de l'Education, 1886-1936, lui permettra dans les circonstances actuelles de poursuivre et d'achever le cycle de ses travaux.

Au nom de ses Collègues, M. Nourse adresse au Comte de Baillet-Latour ses remerciements et ses félicitations pour l'admirable façon dont il s'acquitte de ses fonctions de **Président** en conduisant magistralement les débats et en représentant le Comité avec la plus grande distinction.

Le **Comte de Baillet-Latour** remercie pour la démonstration de sympathie dont il est l'objet et remercie à son tour les membres du Comité d'avoir consacré une aussi grande partie de leur temps à rechercher les solutions les plus heureuses à apporter aux problèmes dont le Comité avait à s'occuper durant cette laborieuse session.

Le **Président** déclare close la session de 1936.

Séance levée à 12.15 h.

Le **Président** :
Baillet-Latour.

Le **Secrétaire** :
A. Berdez.

5. — **Compte rendu officiel des Jeux.**

Le 1^{er} août 1936 les Membres du C.I.O. après avoir assisté à l'Eglise catholique et au Temple protestant à un service à la mémoire des athlètes décédés, ont été reçus par le Chancelier du Reich qui les a retenus à déjeuner. Du Palais ils se sont rendus en cortège au Stade où avec le cérémonial habituel, Adolphe Hitler déclara ouverts les Jeux de la XI^{ème} Olympiade.

L'Exposition des Concours d'Arts avait été ouverte solennellement le 31 juillet 1936.

Pendant seize jours les différents sports et jeux se sont déroulés dans le grandiose Reichssportfeld où se trouvent réunis le Stade, l'Ecole d'Education Physique. le bassin de natation, la Deutschlandhalle, l'hippodrome pour les concours hippiques et les terrains de Polo, Hockey, Football, Handball et Basketball, tandis que le Yachting avait lieu à Kiel et l'Aviron à Grünau. Jamais pareille quantité de spectateurs n'a assisté aux Jeux Olympiques et témoigné non seulement son intérêt pour les sports, mais aussi d'un véritable enthousiasme pour l'idée olympique. Par les décorations non seulement de la ville de Berlin, mais aussi de l'Allemagne toute entière, la population a voulu témoigner la joie qu'elle éprouvait pour la célébration de ces Jeux d'où elle espérait sincèrement voir sortir un rapprochement et une paix dont elle sent la nécessité.

Seule l'incartade de l'équipe du Pérou quittant Berlin en signe de protestation contre une décision du Jury d'Appel de la F.I.F.A. a troublé la bonne harmonie des Jeux. Quelques répréhensibles qu'ils soient, les athlètes péruviens et leurs chefs ont quelque excuse, car leur fâcheuse détermination est due en grande partie à l'ingérence d'éléments politiques étrangers au sport et aussi ignorant des règlements que des faits eux-mêmes.

Les concours d'art n'ont rien à envier aux performances athlétiques, car le progrès dans les œuvres exposées est peut-être plus manifeste encore que les records battus en athlétisme et natation. Dans le Village Olympiques les athlètes ont trouvé réunis les comforts d'un home et les avantages d'un club.

Un autre record a été établi, c'est celui des fêtes et réceptions qui se sont succédé sans interruption et parmi lesquelles on peut citer comme les plus brillantes : le Gala au Pergamon-Museum, le banquet de S. E. le Dr. Lewald au Château de Berlin, le déjeuner de M. le Maire de Berlin, les réceptions du Ministre-Président Colonel Goering et du Dr. Goebbels, Ministre de la Propagande du Reich, au Zoo, au Staatsoper, à Potsdam ; les fêtes où le Reichsführer conviait les officiels en même temps que les athlètes, les diners offerts par le Feldmarschall v. Blomberg, Ministre de la Guerre, par M. v. Ribbentrop, Ambassadeur Extraordinaire du Reich, par l'Union-Club et les Ambassades des Pays représentés, sans compter les charmants déjeuners de M. v. Tschammer und Osten dans sa villa Rupenhorn et le programme élaboré à Kiel par les autorités civiles et navales à l'occasion de la visite du C. I. O.

La partie artistique et musicale n'avait pas été négligée : le festival : «Jeunesse Olympique, «Orestie». «Herakles», le concert du 15 août au cours duquel furent exécutées les œuvres récompensées au concours olympique de musique.

Avant de quitter Berlin, le Président du C. I. O. a adressé ses remerciements au nom de ses collègues au Chancelier du Reich, au Bourgmestre de Berlin, au Président Dr. Lewald, au Vice-Président Secrétaire d'Etat Pfundtner, au Reichssportführer v. Tschammer und Osten et aux Membres du Comité Organisateur.

Tenant à offrir un témoignage spécial de sa reconnaissance au Dr. Carl Diem et à tous ses collaborateurs, le Président du C.I.O. s'est rendu dans les bureaux remercier en particulier chacun de ceux qui avaient participé au travail d'organisation et a adressé également des remerciements pour leur coopération aux Comités Olympiques et aux Fédérations Internationales.

Après la cérémonie de clôture, le Chancelier a fait parvenir au Président du C.I.O. la lettre suivante :

Le Chancelier du Reich

Berlin, le 16 août 1936.

Très honoré Monsieur le Président,

Les Jeux de la XIème Olympiade ont pris fin et je me sens pressé de vous exprimer, à vous et au Comité International Olympique, mes remerciements personnels et ceux du Peuple Allemand pour l'admirable travail et l'effort considérable qui furent les vôtres et qui ont eu pour résultat l'heureux succès des Jeux, Notre reconnaissance toute spéciale et nos remerciements les plus sincères vont aux concurrents et aux concurrentes du monde entier, dont les merveilleux

exploits ont suscité notre vive admiration et dont les noms vivront dans l'histoire des sports. J'espère que les Jeux Olympiques de Berlin auront contribué à l'essor de l'idéal olympique et aideront ainsi à établir des ponts entre les nations.

C'est avec cet espoir que je vous prie de croire, M. le Président, à mes sentiments dévoués.

(signé) : A. Hitler

A S. E. M. le Président
du Comité International Olympique
le Comte de Baillet-Latour.

Le Président :
Baillet-Latour.

Le Secrétaire
A. Berdez.

6. — **Décision du Jury d'Honneur.**

A la suite du départ de l'équipe du Pérou et de la réception de la lettre adressée au C.I.O. par le Président de la Délégation Olympique du Pérou. le Jury d'Honneur a fait une enquête sur les raisons qui ont motivé ce départ. Il estime que peut-être cette décision a été prise à la suite de malentendus et d'une ignorance coupable des règlements, mais regrette cette attitude qu'il qualifie d'antisportive de la part des joueurs de football, parce que les athlètes doivent se soumettre aux décisions des jurys quelque injustes qu'elles puissent leur paraître, et blâmable de la part de l'équipe toute entière, parce qu'elle implique à tort dans ce te affaire la responsabilité du C.I.O. et du Comité Organisateur Allemand qui ne sont ni l'un ni l'autre qualifiés pour intervenir dans les décisions prises par les jurys d'appel des fédérations internationales.

Berlin, le 13 août 1936.

